



Evaluation d'une demande d'habilitation
Mastère de Recherche
Gestion Intégrée de l'Eau et Agriculture Durable (GIREAD)
(CNS Géographie)

INFORMATIONS DE BASE

Université : Université Sfax

Date de la demande : 03 avril 2019

Etablissement responsable du projet : FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
DE SFAX

Domaine : Sciences, Technologie et Etudes Technologiques

Intitulé du Mastère de Recherche : Gestion Intégrée de l'Eau et Agriculture Durable (GIREAD)

A-PRESENTATION DE L'OFFRE DE FORMATION

1- Clarté de l'appartenance scientifique de la formation :

2- Clarté des métiers visés(liste des métiers) :

3- Clarté des conditions d'accès à la formation:

4- Clartés des objectifs(général et spécifiques) de la formation et des acquis d'apprentissages :

5- Perspectives académiques et internationales :

B-DESCRIPTIF DETAILLEE DU PROGRAMME DE FORMATION

1-Précision des UE et des ECUE (intitulés,nombre, cohérence) :

2- Répartition des crédits entre types d'UE et par UE (4 à 7 crédits/UE) :

3- Répartition des volumes horaires (min 300H - max recommandé 380H - max réglementaire 450H
par semestre) :

4- Clarté du régime d'évaluation et d'examens :

5- Respect des unités transversales et optionnelles le cas échéant:

C-Activites pratiques (stages, PFE, mémoire, ...) :Types d'activites, Objectifs,Organisation/ Conditions, Durée/Volume horaire,Lieu, Rapport/Rendu, Evaluation, Nombre de credits

D-METHODES PEDAGOGIQUES ADOPTEES

E-RESPONSBLE PEDAGOGIQUE, CORPS ENSEIGNANT ET AUTRES INTERVENANTS DANS LA FORMATION

1- Responsable pédagogique et corps enseignant permanent de l'établissement demandeur :

2- Intervenants externes (corps enseignant d'autres établissements et intervenants professionnels) :

F- ADOSSEMENT A UNE STRUCTURE DE RECHERCHE (POUR MASTERES DE RECHERCHE ET DOCTORATS)

G- LOCAUX ET EQUIPEMENTS (pédagogiques et scientifiques) :

H-PARTENARIAT (Nature des partenariats et leurs modalités) :

1- Partenariat universitaire en Tunisie et à l'étranger :

2- Partenariat avec l'environnement professionnel , économique et social :

I-SYSTEME INTERNE D'EVALUATION ET D'AMELIORATION DU PROGRAMME :

J-DEMARCHE DE PROMOTION DU PROGRAMME :

K-DECISION DE LA COMMISSION NATIONALE SECTORIELLE

Coordinateur de la Commission Nationale Sectorielle : Monsieur Ali Ben Nacer

Décision de la commission: Approuvée

Remarque :

NB:

Les dossiers ayant obtenu un avis favorable de la Commission Nationale Sectorielle ne seront définitivement validés qu'après l'avis final du conseil des universités.